Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AP

ARTS PLASTIQUES

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AP-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse du champ professionnel et des acteurs (3 questions) **Page 3**

2. Valorisation des compétences et choix de positionnement (3 questions) **Page 5**

3. Étude de production, diffusion et valorisation (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, responsabilités et conduite professionnelle (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceap.fr/assets/annales/licence-ap/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Arts Plastiques - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du champ professionnel et des acteurs

À Nantes, l'Atelier des Passerelles prépare l'exposition collective « Traces et territoires », réunissant quatre artistes émergents dans une salle de 12 m sur 8 m. Il faut repérer les métiers, les activités et les parcours professionnels nécessaires à la conception, à la production et à la rencontre avec les publics.

Champs professionnels

Question 1.1. Présentez trois champs professionnels mobilisés par le projet. Pour chacun, indiquez une activité concrète et un métier correspondant parmi les informations fournies.

Champ professionnel	Activité concrète	Métier correspondant
Création artistique	Concevoir et réaliser les œuvres	Artiste plasticien
Production et régie	Préparer et installer les œuvres	Régisseur d'exposition
Médiation culturelle	Concevoir des visites et des supports	Chargée de médiation

Ces trois champs interviennent à des étapes complémentaires : la création produit les œuvres, la régie organise leur préparation et leur installation, puis la médiation facilite leur découverte par les publics. Les métiers et activités indiqués correspondent au tableau des acteurs du DT 2.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Création artistique : artiste plasticien. Production et régie : régisseur d'exposition. Médiation culturelle : chargée de médiation.

Contribution des métiers au projet

Question 1.2. Choisissez deux métiers du tableau. Pour chacun, expliquez en quoi ses activités contribuent à une étape différente du projet, de la production des œuvres à leur rencontre avec les publics.

1. **L'artiste plasticien** intervient lors de la production : il mène une recherche plastique, choisit les matériaux et conçoit les œuvres qui constitueront l'exposition.
2. **La chargée de médiation** intervient pour la rencontre avec les publics : elle prépare des visites et des supports, puis adapte les contenus aux visiteurs.

Le premier métier construit la proposition artistique ; le second la transmet et la rend accessible. Ces activités correspondent aux rôles décrits dans le tableau des acteurs du projet.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'artiste plasticien crée les œuvres ; la chargée de médiation prépare leur découverte et leur transmission aux publics.

Parcours professionnels

Question 1.3. Expliquez pourquoi le parcours d'accès à un métier artistique ou culturel peut associer formation, pratique, expériences de projet et constitution d'un réseau professionnel. Appuyez votre réponse sur deux éléments du dossier.

La formation apporte des connaissances et des méthodes, tandis que la pratique permet de développer une démarche et des compétences concrètes. Le tableau du dossier associe ainsi l'artiste plasticien à une formation en arts plastiques et à une pratique personnelle. Il indique aussi, pour le régisseur, une expérience en régie ou une formation technique.

Les expériences de projet permettent de mettre ces compétences en œuvre, de les documenter et de collaborer avec d'autres acteurs. Ces collaborations favorisent la constitution d'un réseau professionnel. Le DT 2 précise que les voies d'accès et les parcours varient : aucun parcours unique ne conduit à chaque métier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Formation, pratique et projets se complètent ; les collaborations développent un réseau, sans imposer de parcours professionnel unique.

2. Valorisation des compétences et choix de positionnement

Le profil fourni mentionne une pratique de l'installation et du dessin, la maîtrise de logiciels de mise en page, une expérience de projet collectif universitaire et de médiation auprès d'un public scolaire. Le candidat doit définir un positionnement cohérent, présenter des preuves vérifiables de trois compétences et proposer un développement professionnel sur six mois, sans supposer d'autres expériences.

Positionnement professionnel

Question 2.1. Formulez un positionnement professionnel synthétique, en 80 à 120 mots, pour répondre à la demande de l'Atelier des Passerelles. Faites apparaître une orientation professionnelle, deux compétences déjà mobilisables et une contribution précise au projet.

Je souhaite développer une activité de création plastique et de médiation culturelle au sein de projets d’exposition. Ma pratique de l’installation et du dessin me permet de participer à la conception d’un dispositif de présentation, tandis que ma maîtrise des logiciels de mise en page me permet de préparer des supports lisibles. Pour « Traces et territoires », je pourrais concevoir une proposition de présentation pour les œuvres et réaliser une première maquette de cartel ou de support de médiation, en lien avec l’équipe et les artistes. Je souhaite consolider mes choix par des références, des essais et des échanges avec les publics.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orientation : création et médiation. Contribution : proposer un dispositif de présentation et préparer une maquette de support de médiation.

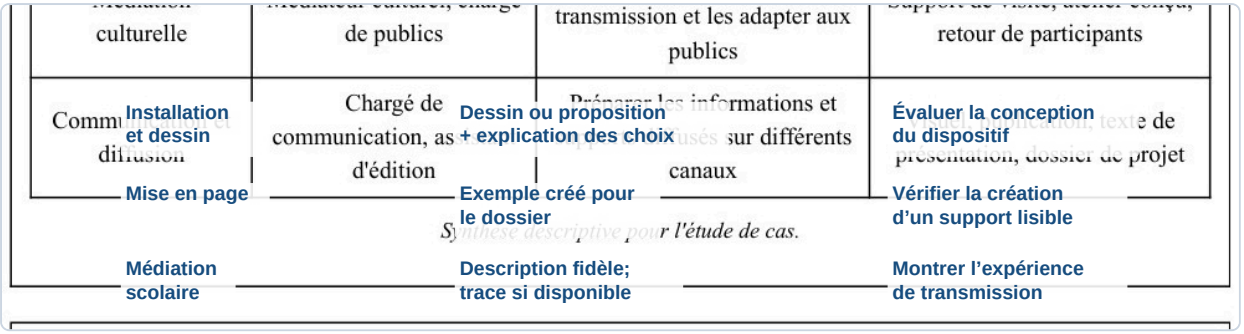
Preuves de compétences

Question 2.2. Complétez le DR 1 en choisissant trois compétences présentes dans le profil. Pour chacune, indiquez une preuve réaliste et vérifiable, puis précisez en quoi elle peut être utile au projet ou à un interlocuteur professionnel. N'ajoutez aucune expérience absente du profil fourni.

Compétence retenue	Preuve vérifiable à présenter	Utilité pour le projet ou l’interlocuteur
Installation et dessin	Dessin ou proposition de dispositif présenté avec une explication des choix	Apprécier la capacité à concevoir une présentation des œuvres
Logiciels de mise en page	Exemple de cartel ou de support mis en page pour le dossier	Vérifier la capacité à créer un support lisible pour les publics
Médiation auprès d’un public scolaire	Description précise de l’expérience et, si disponible, trace ou support associé	Montrer une expérience de transmission auprès d’un public

Un exemple de mise en page peut être créé pour le dossier, sans le présenter comme une commande antérieure. Pour la médiation, ne joindre un support que s’il a réellement été utilisé ou conçu. La description de l’expérience doit rester fidèle au rôle effectivement tenu.

DR 1 complété, question 2.2



✓ RÉPONSE À RETENIR

À valoriser : une proposition dessinée, un exemple de mise en page et une description fidèle de l'expérience de médiation scolaire.

Développement professionnel

Question 2.3. Proposez un parcours de développement professionnel en trois étapes, sur une période de six mois. Pour chaque étape, précisez une action, un interlocuteur ou une ressource pertinente et un résultat observable permettant de suivre votre progression vers l'orientation choisie.

1. **Mois 1 à 2 :** analyser des supports d'exposition et sélectionner des références pour la présentation et la médiation. Ressource : documents de l'Atelier des Passerelles et échanges avec l'équipe. Résultat : une planche de références commentée.
2. **Mois 3 à 4 :** réaliser une maquette de cartel ou de support de visite et la faire relire par un chargé de médiation ou un partenaire culturel. Résultat : un support corrigé.
3. **Mois 5 à 6 :** proposer à l'équipe de tester le support lors d'une activité, puis recueillir des retours. Résultat : un bilan synthétique et une version améliorée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En six mois : références commentées, support relu, puis retour d'essai et version améliorée.

3. Étude de production, diffusion et valorisation

Le projet prévoit quatre panneaux mobiles de 2,0 m sur 1,2 m dans une salle de 12 m sur 8 m, avec un parcours principal d'au moins 1,4 m de largeur libre continue. Le candidat exploite le devis hors taxes et le budget maximal de 900 euros pour calculer les surfaces et coûts, puis organiser la production, la diffusion et la médiation.

Surface et coût des impressions

Question 3.1. Calculez la surface totale des quatre faces de panneaux à imprimer, puis le coût total des impressions. Faites apparaître la formule utilisée et les unités. Pour une face, utilisez la relation A = L × h.

Une face mesure 2,0 m × 1,2 m, donc sa surface est de 2,4 m². Pour quatre faces : 4 × 2,0 × 1,2 = 9,6 m². Au tarif de 35 € HT/m², le coût est de 4 × 2,0 × 1,2 × 35 = 336 € HT.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les quatre faces représentent 9,6 m² au total ; leur impression coûte 336 € HT.

Budget du projet

Question 3.2. Calculez le coût total des fournitures et prestations figurant dans le devis, en incluant les panneaux, les impressions, les cartels et le transport. Comparez le résultat au budget maximal de 900 euros HT et indiquez le montant restant ou le dépassement.

Poste	Calcul	Coût HT
Panneaux	4 × 120 €	480 €
Impressions	4 × 2,0 × 1,2 × 35 €	336 €
Cartels	12 × 2 €	24 €
Transport	Forfait	160 €
Total	480 + 336 + 24 + 160	**1 000 €**

Le total dépasse le budget maximal de 900 € HT de 100 €.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le devis atteint 1 000 € HT, soit un dépassement de 100 € par rapport au budget maximal de 900 € HT.

Production, diffusion et valorisation des savoirs

Question 3.3. Décrivez une chaîne cohérente de production, diffusion et valorisation des savoirs pour cette exposition. Faites apparaître au moins une étape de production, un moyen de diffusion et une action de médiation ou de retour d'expérience. Indiquez pour chaque étape un acteur possible et un livrable ou résultat identifiable.

1. **Production :** les artistes conçoivent les œuvres et le régisseur prépare leur installation. Livrables : œuvres et fiche de montage.
2. **Diffusion :** la chargée de communication crée un visuel et une publication pour annoncer l'exposition.
3. **Médiation et valorisation :** la chargée de médiation organise une visite et recueille les retours des participants. Le support de visite et le bilan des retours rendent les savoirs transmissibles et permettent d'améliorer les projets futurs.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Œuvres et fiche de montage, visuel et publication, puis visite médiatisée accompagnée d'un bilan des retours du public.

4. Prévention, responsabilités et conduite professionnelle

Une équipe de trois personnes monte l'exposition le matin précédant son ouverture au public : déplacement des panneaux, installation des œuvres, pose des cartels et nettoyage. Le candidat doit identifier des risques et des mesures adaptées, et distinguer les actions de l'équipe des vérifications qui relèvent du responsable du lieu.

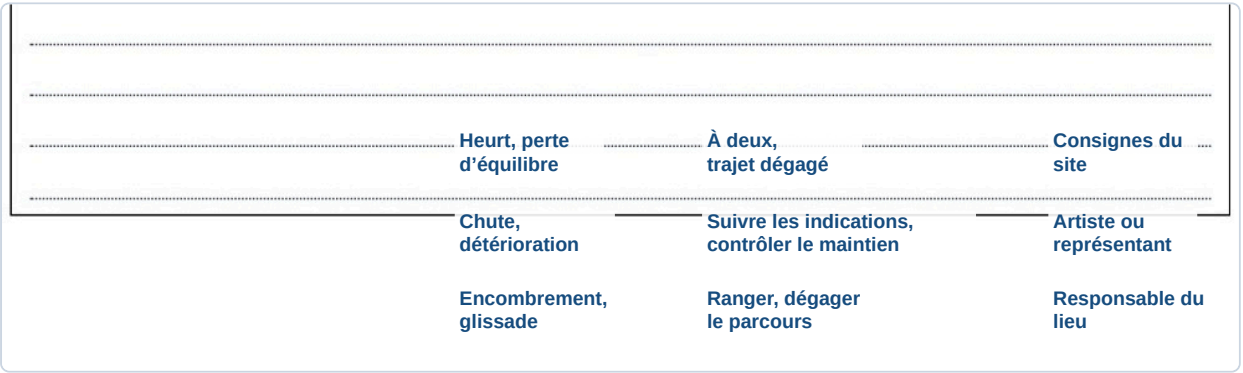
Analyse des situations de travail

Question 4.1. Complétez le DR 2 pour les trois situations de travail décrites. Pour chacune, indiquez un risque concret et une mesure de prévention réalisable avant ou pendant le montage, cohérente avec les tâches, ainsi qu'une personne ou une consigne à consulter lorsque cela est utile.

Avant le montage, l'équipe se coordonne et consulte les consignes du site. Les panneaux sont déplacés sur un trajet dégagé, sans précipiter la manutention. Pour les œuvres, elle suit les indications de l'artiste et vérifie leur maintien avant de les lâcher. Pendant la pose des cartels et le nettoyage, elle range le matériel et garde le parcours libre; le responsable du lieu en vérifie le maintien.

Situation	Risque	Prévention	Personne ou consigne
Déplacement des panneaux mobiles	Heurt ou perte d'équilibre	Déplacer à deux, trajet dégagé	Consignes du site, équipe
Installation d'une œuvre	Chute ou détérioration	Suivre les indications, contrôler le maintien	Artiste ou représentant
Pose des cartels et nettoyage	Encombrement ou glissade	Ranger le matériel, dégager le parcours	Responsable du lieu

DR 2 complété : prévention et coordination



✓ RÉPONSE À RETENIR

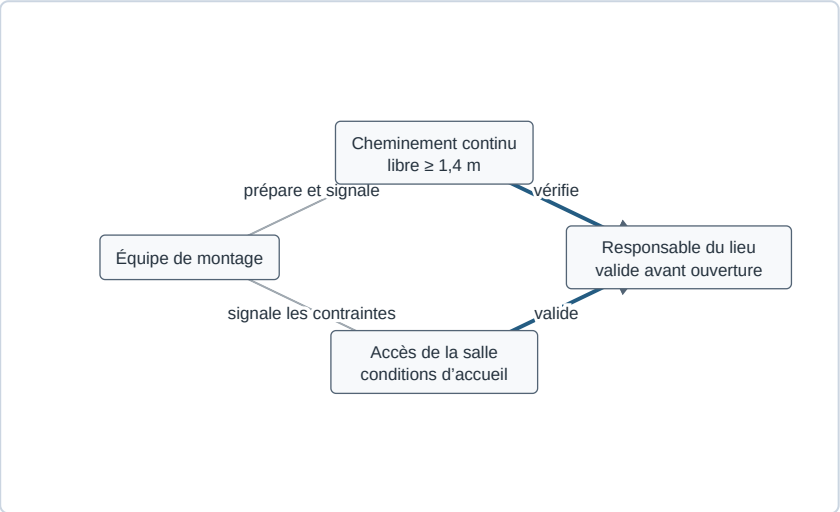
Déplacer les panneaux sur un trajet dégagé, sécuriser les œuvres selon les indications de l'artiste et maintenir le parcours libre.

Vérifications et responsabilités

Question 4.2. Précisez deux points à faire vérifier ou valider par le responsable du lieu avant l'ouverture au public, dont un point relatif au cheminement prévu au cahier des charges. Expliquez en quoi cette coordination contribue à la responsabilité professionnelle de l'équipe.

Avant l’ouverture, le responsable du lieu vérifie que le cheminement principal est continu, libre et large d’au moins 1,4 m, comme l’exige le cahier des charges. Il vérifie également que l’accès à la salle et les conditions d’accueil sont compatibles avec l’aménagement et les consignes internes. L’équipe signale les difficultés et applique les validations reçues, sans se substituer à l’exploitant pour les vérifications qui lui reviennent. Cette coordination clarifie les responsabilités et permet de prévenir les risques avant l’arrivée du public.

Vérifications du responsable du lieu avant ouverture



L’équipe prépare l’aménagement et signale les difficultés; le responsable du lieu vérifie les conditions d’accueil.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faire valider par le responsable du lieu le cheminement continu et libre d’au moins 1,4 m, ainsi que l’accès et les conditions d’accueil.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de positionnement professionnel en arts plastiques, session 2026, porte le code 26-LIC-AP-EP1, dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3. Autour de l'exposition « Traces et territoires », elle évalue l'analyse des métiers culturels, la valorisation des compétences, les calculs de production et de budget, l'organisation de la diffusion et de la médiation, ainsi que la prévention et la coordination avant l'accueil du public.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'une face est A = L × h ; la surface totale est le nombre de faces multiplié par cette aire.
- Le coût d'impression se calcule en multipliant la surface totale imprimée par le prix unitaire au mètre carré.
- Le coût global du devis est la somme des panneaux, impressions, cartels et transport, à comparer au budget maximal.
- Le parcours doit conserver une largeur libre continue de 1,4 m selon le cahier des charges ; le responsable du lieu vérifie l'aménagement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Associer chaque champ professionnel à une activité concrète et à un métier du dossier.
- Fonder les preuves de compétences sur des éléments du profil, sans inventer diplôme, stage ou emploi.
- Présenter les calculs, les formules, les unités et les montants hors taxes.
- Distinguer les mesures de l'équipe des vérifications et validations relevant du responsable du lieu.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface totale à imprimer ?

Calculez d'abord l'aire d'une face : 2,0 m × 1,2 m = 2,4 m². Multipliez ensuite par les quatre faces prévues : la surface totale est de 9,6 m².

Q : Le devis respecte-t-il le budget maximal de 900 euros HT ?

Les panneaux coûtent 480 euros, les impressions 336 euros, les cartels 24 euros et le transport 160 euros. Le total est de 1 000 euros HT, soit un dépassement de 100 euros.

Q : Comment répartir son temps entre les quatre parties ?

Le barème répartit les 20 points entre les parties 1, 2, 3 et 4, respectivement 5, 6, 5 et 4 points. Appuyez-vous sur ces poids, tout en réservant du temps aux calculs et aux documents réponses.

Q : Quelles règles faut-il mentionner pour l'aménagement et la sécurité ?

Respectez les données du sujet, notamment la largeur de parcours de 1,4 m, sans ajouter de valeur réglementaire absente du dossier. Le responsable du lieu vérifie l'aménagement, les règles applicables et les conditions d'accueil du public.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceap.fr/assets/annales/licence-ap/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Arts Plastiques - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Arts Plastiques : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.